

Compte rendu Assemblée Générale ordinaire du Comité Départemental de l'Aude de Karaté le 11 Décembre 2021

Ordre du jour :

- Rapport moral du Président.
- Rapport du Directeur Technique Départemental.
- Rapport financier (saison 2020/2021).
- Rapport prévisionnel (saison 2021/2022).
- Rapport formation.
- Rapport passage de grade.
- Rapport arbitrage (compétition)
- Questions diverses.

Feuille de présence assemblée générale du 11 décembre 2020.

-Les membres du comité et les présidents de club présents :

Mr P Gaucher . Mr L Peyrac. Mr G Loizeau. Mme K Bauraud. Mr J-M Triay.
Mr S Laffite. Mr C Terranova. Mme N Gaich. Mr C Vital. Mme C Raynaud. Mme G Castex.
Yoseikan Budo. Mr G Aoudia. Mr Karim Sebbar. Mr M Kann. Mme A Cabrol. Mr V Brunac.
Mme S Folch (vérificatrice aux comptes)

-Les excusés(es) :

Mr J Marty. Mme C Delord. Mr F Jolly. Mr T De Devander (vérificateur aux comptes)

-Les absents(es)

Mr A Nestor. Mr M Rosier. Mme C Ilhes. Mr J-F Tisseyre. Mme L Auteau. Mr A Pharelle. Mr S Grand. Mr P Martinez.

Début de l'assemblée 10h

1)Rapport moral du président.

Le président rappelle la perturbation de la saison 2020-2021 due au COVID et aux mesures sanitaires prises par le gouvernement.

Période particulièrement difficile pour tous les clubs et c'est dans ce contexte que nous avons été obligés d'annuler les 2 compétitions départementales prévues au calendrier.

Nous avons quand même réussi à organiser 3 stages de formations en lien avec les passages de grades, sur les thèmes des kihons, kihon ippon kumité et des ju ippon kumité, rendus obligatoires pour les jurys des grades et les professeurs.

Nous avons pu organiser un stage d'expert avec J-F Tisseyre et un passage de grades en fin de saison (Karaté et Krav-Maga), ainsi que la formation de DAF et AFA.

Le président remercie toute l'équipe technique du comité pour n'avoir jamais baissé les bras dans ce contexte difficile.

Le nombre de licences est passé d'environ 1000 avant COVID à 676 avec l'arrivée du COVID ;

ce chiffre est en cohérence avec les autres départements ainsi qu'avec les chiffres de la fédération, à savoir une baisse de 30% des pratiquants .

Aujourd'hui, le nombre de licenciés est reparti à la hausse, plus de 800 licenciés.

Il souhaite à tous les clubs de retrouver une activité normale, et compte sur la participation

de ceux-ci aux événements que le comité organisera prochainement.

Il rappelle qu'à partir de cette saison les clubs peuvent organiser les passages de 1er Dan ; et qu'ils peuvent se rapprocher de Mr Guy Loizeau responsable des grades s'ils ont des interrogations à ce sujet.

Ce début de saison s'est plutôt bien déroulé avec un stage d'expert en karaté dirigé par J-F Tisseyre, une animation enfants dirigée par Karim Sebbar, un stage de compétition dirigé par Hakim Hocine et l'organisation des championnats de l'Aude et de la coupe de l'Aude; pour ce dernier événement il tient à adresser ses félicitations et remerciements à l'équipe technique composée de Laurent, Karim, Nicole et le responsable de la commission sportive Georgio, ainsi qu'à tous les bénévoles qui nous ont donné un coup de main et qui ont largement contribué au bon déroulement de cette compétition qui rassemblait plus de 80 participants .

Il souhaite à l'ensemble des clubs et à leurs enseignants, une bonne saison 2021/2022.

Voté à l'unanimité.

2)Rapport du directeur technique départemental.

Le directeur technique rappelle la composition de l'équipe technique départementale.

Carole Raynaud responsable formation, Karim Sebbar responsable de l'arbitrage et Guy Loizeau responsable des grades.

Cette équipe est en place depuis la saison 2020/2021.

Nous avons élaboré un calendrier en septembre 2020, malheureusement, les conditions sanitaires n'ont pas permis de réaliser la majorité des activités prévues.

Les compétitions :

Saison 2020/2021

Le championnat (minime à senior), la coupe (poussin à benjamin) ont été annulés.

L'open des départements a été annulé.

Ce n'est pas propre à l'Aude, tous les départements ont été impactés.

Pour cette saison 2021/2022, les compétitions se sont pour l'instant déroulées normalement.

A noter la mise en place d'une commission sportive sous la responsabilité de Georgio.

Les stages :

Certain stages ont eu lieu, les stages de préparation aux grades, les stages spécifiques du jury et des enseignants

Ces stages se sont tenus à la demande du président, l'objectif étant d'apporter de la cohérence dans la pratique et dans l'évaluation des candidats, d'améliorer la connaissance des épreuves des passages de grade.

Ils ont été animés par J-F Tisseyre dont nous soulignons le grande qualité technique et pédagogique.

La participation aux stages organisés par le comité est correcte.

A noter l'initiative de l'EKC qui a fait un stage spécifique pour un public féminin et le club de Castelnaudary qui a fait venir Mr Lavorato.

Nous soutenons les initiatives des clubs, financièrement et aussi par la communication des infos auprès de tous les clubs.

Les formations :

Année 2020/2021, la responsable de la formation a géré le DAF et l'AFA. C'est une formation de qualité qu'a dispensée Carole Raynaud, elle a fait intervenir Karim Sebbar pour l'arbitrage.

Ont été formés 6 AFA et 7 DAF (karaté et krav-maga). Tous ont été admis, cela montre le dynamisme de cette formation.

Ces enseignants sont en activités dans les clubs et participent au développement de leur discipline.

Les conditions étaient particulières, beaucoup de visio , mais toujours une exigence importante pour le contenu et les évaluations.

Pour la saison 2021/2022 le DIF s'ajoute à l'offre de formation du département. Le volume horaire de l'enseignement est très important .

Cette offre de formation dépend essentiellement de la demande, qu'elle a un coût financier et demande du temps.

Les passages de grades.

Année 2020/2021 un seul passage de grade qui a eu lieu le 5 juin à Carcassonne.

Passage shodan karaté 4 candidats reçus à la ceinture noire.

Passage shodan et Nidan de krav-maga trois 1er Dan et un 2ème Dan.

Les passages se sont déroulés sous la direction du responsable des grades Guy Loizeau.

Année 2021:2022 les Shodans peuvent se dérouler dans les clubs. Les épreuves doivent être les mêmes que celles indiquées dans la réglementation de la fédération.

Les 2,3 et 4 Dan se passent au département.

Le début de saison 2021/2022 s'est bien déroulé. On peut déjà tirer un pré bilan de la coupe et championnat de l'Aude.

Points positifs la participation satisfaisante malgré les circonstances.

Une nouvelle salle (Nicole Abar), la commission sportive, l'investissement des membres du comité, la buvette, l'arbitrage et le médecin.

Point à améliorer, la communication externe et la participation des clubs.

Conclusion, malgré la situation sanitaire catastrophique, la perte de 1/3 des adhérents, le comité a fait un maximum pour assurer ses missions via la formation, les stages et les passages de grades.

On note malgré tout une reprise conséquente avec l'envie des pratiquants de se retrouver et de progresser.

Voté à l'unanimité.

3)Rapport financier (saison 2020/2021) voir les pièces jointe.

Voté à l'unanimité.

4)Rapport prévisionnel (saison 2021/2022) voir les pièces jointes

Voté à l'unanimité.

5)Rapport formation.

Deux formations se sont déroulées avec sept candidats au DAF (4 karatékas, 1 karaté mix, 1 karaté défense et 3 kravistes) tous ont été admis.

Compte tenu de la situation sanitaire la majorité des formations ainsi que des contrôles ce sont tenus en visio conférence.

La collaboration avec Karim Sebbar pour la partie arbitrage a été excellente.

La formation arbitrage est basée sur la réglementation de l'arbitrage et non sur l'arbitrage du karaté.

Le soutien de Franck Jolly pour le prêt de la salle nous a permis d'assurer la partie pratique de la formation.

L'examen pratique a eu lieu en extérieur à Port la Nouvelle.

A compter de la saison 2021/2022 la fédération a décidé de transférer la formation DIF dans les départements.

Voté à l'unanimité.

6) Rapport passage de grade

Les contraintes sanitaires dues à la pandémie du COVID 19, n'ont permis qu'un seul passage de grades au cours de la saison sportive 2020/2021.

Le jury karaté était composé de cinq 4ème dan et de un 3ème dan.

Le jury krav-maga un 4ème dan et deux 3ème dan dont le référent krav-maga du département.

Karaté : quatre candidats se sont présentés aux épreuves de karaté deux au shodan voie compétition et deux au shodan voie traditionnelle.

Tous ont été reçus.

Krav-Maga : quatre candidats se sont présentés aux épreuves de krav-maga trois pour l'obtention du 1er Dan et un pour le 2ème Dan.

Tous ont été reçus.

Voté à l'unanimité.

7) Rapport arbitrage (compétition)

L'équipe arbitrale est en pleine reconstruction.

Malgré les restrictions sanitaires des sessions de formation ont eu lieu afin de poursuivre la formation des stagiaires et des arbitres déjà en titre et de pouvoir organiser la formation d'arbitrage obligatoire pour les stagiaires DAF et DIF.

Les effectifs

Un arbitre national A combat et kata/karaté contact/full karaté et inter discipline.

Un arbitre régional B combat et kata.

Un jeune arbitre départemental A combat et kata

Trois jeunes arbitres stagiaires 2ème année.

Trois arbitres déjà en titre mais inactifs depuis un certain temps et qui souhaitent ré-intégrer l'équipe arbitrale.

Les sessions formation

Grâce à une bonne collaboration et coordination avec la responsable des formations, nous avons pu organiser et mettre en place des sessions de formation pour les DAF et DIF.

Elles ont pu être réalisées grâce à la collaboration de certains clubs qui ont mis leurs salles et leurs matériels à notre disposition.

Le 16/01/2021 Narbonne 16 participants un stage d'arbitrage théorique DAF/DIF de 10h à 12h30 et un stage des arbitres de 14h/16h30

Le 28/03/21 Carcassonne 22 participants stage pratique 10h30 à 12h30 DAF /DIF/Arbitres. Stage théorique 14h/16h30 arbitres (rattrapage pour les stagiaires DAF et DIF absents à la 1er session).

Lors de la période de restriction sanitaire, le centre social Jean Montsarrat en partenariat avec l'école de karaté Carcassonne ont permis l'accueil des arbitres et des jeunes arbitres pour des révisions sur la réglementation en vue de passer l'examen départemental et régional A.

Participations aux compétitions.

Lors de cette saison les compétitions sélectives ont été annulées.

Mais nous avons pu participer aux compétitions du département du Gars, telle que : l'open des jeunes à Vergèze le 24 octobre (trois stagiaires 2ème année), l'open du département du gars le 19 juin (trois jeunes stagiaires 2ème année, open W Graff le 27 juin (un jeune stagiaire 2ème année et un arbitre régional B) .

Ont aussi participé à des tests matchs équipe de France (un arbitre régional B et un arbitre national A)

Prévisionnel 2021/2022

Dimanche 24 octobre formation arbitrage 10h à 12h30 pratique 14h à 16h30 théorie (éventuellement meeting des coaches).

Dimanche 14 novembre stage arbitrage pour les stagiaires DAF et DIF (5h obligatoire) 10h à 12h pratique 14h à 16h30 théorie.

Dimanche 27 novembre compétition sélective.

Dimanche 16 janvier formation arbitrage 10h à 12h30 pratique 14h à 16h30 préparation aux examens.

Open des départements date à définir.

Nous pouvons noter une bonne dynamique dans l'esprit et la motivations des stagiaires et arbitres lors des sessions de formation.

Voté à l'unanimité.

Vérificateurs des comptes

Deux nouveaux versificateurs des comptes :

-Mr Matthieu Kann.

-Mr Vincent Brunac.

Fin de l'assemblée 13h.

CLUB CDK de l'AUDE

COMPTE RENDU FINANCIER de L'EXERCICE 2021

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Je soussigné(e), Mr/Mme Folch Sabrina, vérificateur aux comptes pour le club de
comptes départemental et conformément aux statuts, nous vous rendons compte de ma tâche pour l'exercice
comptable et/ou s'étendant du 1/09/20 au 31/08/21.

Je me suis déposé A la maison
11/12/2021 de la de parlementaire du sport le
et en présence de Karine Bauraud Trésorier(e)
Général(e) j'ai procédé au contrôle des comptes annuels.

Les livres comptables, les comptes bancaires, les documents et pièces justificatives m'ont été présentés,
les rapprochements de comptes avec les relevés bancaires ont été effectués, j'ai pu vérifier tous les justificatifs
que j'ai souhaités. sans trouver aucune anomalie

Je n'ai trouvé aucune observation à formuler sur la véracité des comptes qui m'ont été présentés.

Vous pouvez en toute quiétude lui accorder le quitus pour cette saine gestion.

Fait à 11/12/2021 le CARCASSONNE

Le vérificateur aux comptes
(Nom et Prénom)



Folch Sabrina